

## Des bulles électorales bientôt dégonflées

**D**ÈS MAINTENANT, l'échéance électorale commande le comportement et les propositions des acteurs politiques. L'important n'est pas de contribuer efficacement à la solution des problèmes qui préoccupent la population, mais de prendre des postures avantageuses au gré de l'actualité immédiate.

Voyez les socialistes. Sans même connaître les premiers résultats de l'enquête administrative et judiciaire – s'agit-il de malversations d'un comptable indélicat ou du dysfonctionnement d'un service ayant échappé au contrôle politique? –, ils exigent la création d'une commission parlementaire à la veille du renouvellement des Chambres.

Voyez les partis bourgeois. Tous promettent de stabiliser la charge fiscale, voire de la réduire, quand bien même ensemble ils disposent déjà d'une confortable majorité parlementaire pour concrétiser leurs propositions. On croirait entendre l'opposition, jusqu'à présent privée des moyens de faire prévaloir son point de vue, alors qu'on a affaire aux forces politiques qui gouvernent le pays. Aucune de ces formations, par contre, ne se risque à préciser les contours d'une nouvelle fiscalité – le poids respectif de l'impôt direct et de la TVA par exemple, ou en-

core les grandes lignes d'une fiscalité écologique. Or c'est bien là que réside l'enjeu de la prochaine législature, puisque l'actuel régime des finances fédérales échoit en 2003.

Même le Conseil fédéral succombe aux sirènes électorales. On ne peut s'expliquer autrement sa récente décision concernant les requérants d'asile et les personnes provisoirement admises. En effet, l'évolution à la baisse du nombre des requêtes ne justifie en rien l'interdiction qui leur est faite de travailler pendant un an sous prétexte d'affaiblir l'attractivité de la Suisse. Cette mesure ne

fera tout au plus qu'encourager le travail au noir, déjà largement pratiqué. Et elle contribuera à alourdir la facture de l'asile, alimentant ainsi à terme le mécontentement d'une partie de la population. Qu'importe, dans l'immédiat l'urgence consiste à barrer la route à l'UDC.

*L'important n'est pas de contribuer efficacement à la solution des problèmes qui préoccupent la population, mais de prendre des postures avantageuses au gré de l'actualité*

Plus que l'attractivité de la Suisse, c'est celle du parti nationaliste qui fait problème.

Citoyennes et citoyens sont-ils dupes? Probablement de moins en moins. Gageons que cette agitation ne suffira pas à améliorer une participation électorale en baisse constante depuis vingt ans. Et attendons que se réunisse le nouveau Parlement pour que débute le travail sérieux. JD

# La classe moyenne caressée dans le sens du poil

*Du manifeste Blair-Schröder au dernier discours de Jospin, la classe moyenne est l'objet de toutes les attentions. Ce n'est peut-être pas nouveau, car elle est le nombre.*

*Mais le phénomène a, aujourd'hui, des accents particuliers, en Suisse notamment. Pourquoi?*

**J**E NE SAIS s'il existe une définition sociologique rigoureuse de la classe moyenne. Empiriquement on en devine le profil: de l'ouvrier qualifié au cadre subalterne, les ménages à double gain où la femme travaille souvent à temps partiel. La classe moyenne, qui dispose de revenus qui la mettent hors de portée des aides ciblées de l'État, découvre et la lourdeur du financement des assurances sociales et le poids de la fiscalité directe. L'écart entre le revenu brut et le revenu net est élevé. Il est dès lors facile, politiquement et électoralement, de lui faire espérer une baisse de ces prélèvements présentés comme excessifs. Sous la pression de l'UDC, c'est le sujet premier, en Suisse, à la veille des élections parlementaires: qu'on songe au moratoire des radicaux, au programme fiscal du PDC, à plusieurs révisions des lois cantonales, à l'initiative libérale genevoise pour une baisse des impôts (lire l'article en page trois)! Pourquoi cette concordance?

## Le poids démographique

Dans les années 70, au nom de la classe moyenne, se sont menés d'autres combats offensifs. Se souvient-on encore des initiatives fiscales, la première partie de Bâle-Campagne, préconisant avec succès des augmentations, parfois même excessives, de l'impôt sur la fortune? Dans le même mouvement était réclamée une ouverture plus large de l'Université; les assurances sociales se mettaient progressivement en place. C'était l'esprit de ce que l'on a appelé les Trente Glorieuses. Ce qui a changé depuis, c'est l'évolution démographique et le coût qu'elle entraîne dans tous ses aspects. D'abord celui des retraites, mais aussi celui des formations longues. Et encore le fait que progressivement les travailleurs étrangers, qui furent pendant longtemps des cotisants arrivés prêts à l'emploi, bénéficient des retraites auxquelles ils ont droit. Enfin l'évolution inéluctable des coûts médicaux ou encore ceux, sociaux, générés par une société qui connaît l'exclusion.

Ces coûts nouveaux ont été clairement identifiés. Les projections des experts d'Ida FiSo 1 et d'Ida FiSo 2 sont connues et incontestables pour l'essentiel.

La grande tromperie des campagnes électoralistes sur les dépenses publiques, c'est de faire croire que la croissance des coûts liés à la démographie est une croissance dépensière, comme s'il était possible avec plus de rigueur d'en faire l'économie.

## L'enjeu véritable de la fiscalité

Une fois la réalité reconnue et non pas masquée, pourrait s'ouvrir le vrai débat du financement. Quelques points d'accrochage. Il est vrai que la Suisse cumule une fiscalité directe forte et un financement inéquitable de l'assurance maladie. La fiscalité indirecte y est faible et son augmentation ne correspondrait pas nécessairement à une diminution du pouvoir d'achat; dans la mesure où le renchérissement provoqué est compensé par l'amélioration des salaires et dans la mesure où la TVA n'est pas totalement répercutée par les producteurs et les vendeurs. Il faut aussi poser une question iconoclaste: la classe âgée, au fur et à mesure que se font sentir les effets du second pilier, est souvent dans une situation confortable. Doit-elle donc être exonérée de tout financement des assurances sociales?

La démagogie, dont les partis gouvernementaux prennent la responsabilité pour mieux caresser la classe moyenne, élude le débat de fond et rendra difficile dans le futur les solutions, quelles qu'elles soient. *ag*

## Médias

**L**E GROUPE MÉDIATIQUE bernois Berner Tagblatt Medien AG (BTM) manifeste une volonté toujours plus claire de dominer la partie alémanique de l'Espace Mittelland. Après avoir lancé le bihebdomadaire *Tagblatt für die Stadt Bern*, devenu récemment le journal qui se lit en vingt minutes (*Zwanzig Minuten Zeitung*), il a acheté l'hebdomadaire gratuit *Berner Bär* et le doyen des journaux fribourgeois, le *Murtenbieter*, bihebdomadaire paraissant à Morat. *cfp*

# Une question mal posée

**À Genève, le consensus de la classe politique autour d'un paquet fiscal global a été écarté par le peuple. Depuis, les libéraux ont repris leurs vieilles habitudes.**

**P**ARCE QUE VOS REVENUS ne suffisent pas à assurer votre train de vie, vous vous êtes lourdement endetté. Pour vous en sortir, vous avez le choix entre la réduction de vos dépenses ou l'amélioration de vos ressources, ou les deux simultanément.

C'est le scénario qu'a tenté Genève. Dans ce canton, le plus lourdement endetté du pays, autorités et partis politiques, enfin conscients de la gravité de la situation, ont proposé un projet de réduction des prestations et de nouvelles recettes. À une large majorité, le peuple l'a sèchement rejeté le 20 décembre dernier.

## La faiblesse de l'argumentation libérale

Du coup, le difficile consensus auquel était parvenue la classe politique locale a volé en éclats. Les libéraux sont retournés à leurs anciennes amours en défendant une initiative populaire visant à réduire les impôts de 12% d'ici 2005. Une initiative soutenue par leurs compères bourgeois qui ne veulent pas être en reste dans cette compétition pour les faveurs des contribuables. Verdict le 26 septembre prochain.

Pour l'essentiel, l'argumentation libérale repose sur une hypothèse en forme de pari. Une baisse de la fiscalité – une économie de 250 à 300 millions par an pour les contribuables – va stimuler la consommation et retenir voire attirer les contribuables aisés, effrayés par la voracité du fisc genevois. Au total et à terme, les finances publiques devraient sortir gagnantes de l'exercice.

L'hypothèse libérale recèle plusieurs points faibles. La pression fiscale du canton n'est pas aussi forte que le laissent penser les taux d'imposition. En effet, le contribuable bénéficie de nombreuses possibilités de déductions; et un récent rapport de la commission cantonale d'évaluation des politiques publiques a montré que ces déductions profitaient surtout aux revenus élevés. Par ailleurs, les données disponibles ne confirment pas le prétendu exode des hauts salaires et des fortunes cossues vers des cieux plus cléments.

Malgré ces faiblesses évidentes, l'initiative ne manquera pas de séduire, y compris celles et ceux pour qui elle constitue un marché de dupes financier: pour les revenus modestes, l'économie escomptée ne compensera de loin pas la réduction des subventions et prestations diverses qu'imposera la réduction des rentrées fiscales. C'est pourquoi la gauche donne l'artillerie lourde et parle d'escroquerie.

## Méfiance face à la gestion publique

Le comportement de vote ne résulte pas d'abord et seulement d'un calcul froid. Il exprime aussi une appréciation subjective, un état d'esprit dominant, aujourd'hui une méfiance à l'égard de l'État, de l'efficacité de son action et de sa capacité à gérer au mieux les deniers publics. C'est là que résident la force de l'initiative libérale et la faiblesse de la gauche. Cette dernière en effet ne peut se résoudre à exercer son esprit critique dès lors que sont en jeu les prestations de la collec-

tivité. Comme si chaque franc acquérait une valeur particulière du seul fait qu'il est dépensé par l'État. Comme si de chaque prestation dépendait la qualité du lien social.

Même si elle est acceptée, l'initiative libérale ne résoudra pas la question primordiale du rôle de l'État cantonal, des prestations publiques prioritaires et de la réforme de l'administration. Le peuple a imposé il y a quatre ans déjà un audit dont on peine à voir la traduction concrète en résultats. De même les expériences-pilote de nouvelle gestion publique paraissent s'enliser. Les autorités ne semblent toujours pas avoir compris l'importance d'une réforme de l'État – des structures simplifiées, une administration moins hiérarchisée et plus soucieuse du service aux usagers, une efficacité accrue, notamment dans la perception des impôts, moins de redondances.

C'est dans ce contexte seulement que peut s'ouvrir un débat sur le niveau adéquat de fiscalité. Et non à la sauvette, en tablant sur des réflexes primaires à la manière de l'UDC suisse et zurichoise. *jd*

## LES BILATÉRALES

### Surenchère inutile et provocatrice

**L**A COMMISSION DU Conseil des États, en faisant de la surenchère sur la définition des abus dans la pratique salariale lorsqu'une entreprise engagera des travailleurs venus de l'Union, s'est livrée à une provocation inutile et coupable.

Inutile, parce qu'il ne s'agit que d'adjectifs (abus importants et répétés) qui n'ont qu'une valeur indicative et qui devront faire l'objet d'une jurisprudence. Coupable, parce que leur principal effet est d'agiter un chiffon rouge provoquant l'Union syndicale.

Le Conseil fédéral non sans peine a trouvé un point d'équilibre. Qu'on s'y tienne! Il importe que soit rappelé fermement aux groupes parlementaires qu'un intérêt national est en jeu et que les petites épreuves de force ordinaires ne sont en l'occurrence plus de mise. *ag*

## Piste

**C**OOP-SUISSE NE formera bientôt qu'une société. Nous sommes loin de l'immédiat après-guerre où certains coopérateurs rêvaient de communautés groupées autour de chaque magasin et en discutaient sérieusement dans des cercles d'études.

Le conflit au sein de l'assurance maladie KPT-CPT n'a été répercuté que tardivement en Suisse romande. Ici aussi on a passé très rapidement d'une mutuelle où des membres s'investissaient à une entreprise qui doit être «managée» selon les normes des grandes entreprises. Que restera-t-il bientôt pour ceux qui veulent une activité utile et gratifiante pendant leurs loisirs? Surtout s'ils ne visent pas à être des roitelets. *cfp*

# A Bâle, la démarche citoyenne

*Deux ans pour engager les citoyens dans une vaste consultation sur les besoins prioritaires de la population: c'est le projet qu'a mené le canton de Bâle-ville, avec succès. À l'étranger, d'autres expériences sont tentées depuis une dizaine d'années. Exemples, avec Porto Alegre, au Brésil, et Lille-Roubaix, dans le Nord de la France.*

**C**OMMENT AMÉLIORER LA participation de la population à la gestion d'une collectivité? Ce souci, de nombreux responsables politiques l'expriment fréquemment; par électoralisme, par mode, ou sincèrement. Au fond peu importent les raisons, du moment que le modèle est efficace et qu'il permet que s'expriment actes civiques et responsabilité citoyenne.

## Un projet en trois phases

Plutôt que de bricoler des solutions insatisfaisantes pour tout le monde, le canton de Bâle-ville s'est engagé il y a deux ans dans une démarche ambitieuse de démocratie participative. En 1997, les caisses se vident, Bâle-ville assumant une grande part des charges des deux cantons sans bénéficier de la fiscalité de Bâle-campagne. Sur la demande des autorités, œkocomedia, une entreprise privée, fait une proposition au gouvernement. Engager une vaste consultation auprès de la population pour définir les besoins prioritaires des citoyens. Malgré

la résistance du Parlement – deux votes sont nécessaires pour faire accepter l'idée –, le projet est adopté, sous le nom de Werkstatt Basel.

Il se déroulera en trois phases, allant de la boîte à idées au concret à réaliser. Œkocomedia commence par créer, en 1998, les Ateliers du futur qui permettent de réunir 1000 personnes. Tout citoyen est convié à réfléchir à sa ville dans le futur, à faire des propositions, à déterminer les problèmes rencontrés par son quartier. Pour que chacun puisse y participer, des tracts sont distribués dans les quartiers, au sein des associations, des encarts publicitaires dans les médias régionaux invitent les personnes à ce grand rassemblement. Puis les participants ont travaillé dans des groupes de trente personnes, pendant des semaines. Tout devait être envisagé, sans que soient évoqués ni les problèmes financiers, ni les problèmes de faisabilité. Puis les responsables ont récolté toutes les idées, les ont triées, rassemblées, mais sans les filtrer. Au total, vingt-cinq sujets sont dégagés, dont quinze concernent des quartiers

## Porto Alegre

**L**E MONDE DIPLOMATIQUE d'août 1998 a fait état d'une expérience inédite dans une ville du Brésil, Porto Alegre. Des structures de décision parallèles au Conseil municipal ont été mises en place, permettant aux habitants de la ville de réorienter en leur faveur les ressources publiques. La démarche, appelée budget participatif, n'est pas seulement un exercice de répartition des recettes et des dépenses municipales. Les besoins – écoles, logements, équipements sociaux, culturels et sportifs, transports en commun, etc. sont définis par les habitants des quartiers. L'exercice a consisté à créer des secteurs en fonction du découpage territorial, mais aussi à élaborer cinq secteurs dits thématiques, permettant d'aborder globalement les problèmes. Lorette Coen, journaliste d'origine brésilienne, a évalué les dix années de l'expérience participative. L'idée est magnifique certes; le budget participatif permet de prendre des décisions politiques résultant d'une appréciation à la fois locale et collective. Citoyens et

autorités discutent sans arrêt des projets en cours. Mais le système n'est pas convaincant en l'état. D'une part, 50 000 personnes seulement sont concernées par la démarche sur une population de 1,3 million. À Porto Alegre, les gens sont pauvres, analphabètes et mobiles donc peu mobilisables. Mais l'ambiguïté est plus profonde. Elle se cache dans l'histoire de la ville. Getulio Vargas, le dictateur brésilien dans les années 50, populiste à la manière de Peron, venait de Porto Alegre. Une statue trône encore à la mairie, pourtant de gauche. Le budget participatif permet à l'exécutif, de passer par-dessus un législatif totalement corrompu pour faire alliance avec les comités populaires. Comme la démocratie fonctionne mal, l'exécutif fonctionne avec le peuple. Mais, s'interroge Lorette Coen, qui sont les plus manipulateurs? Le législatif corrompu, vendu, ou l'exécutif qui s'appuie sur un peuple mal formé et mal informé? Le budget participatif serait-il un retour au populisme?

# 'est pas un vain mot

spécifiques et dix traitent plutôt de problèmes généraux, tels que la mobilité à l'intérieur de la ville, les difficultés rencontrées par la jeunesse, etc.

Deuxième étape, la conférence de consensus. Chaque sujet dégagé par les Ateliers du futur est alors pris en charge par une quinzaine de personnes, représentant les associations d'intérêts particuliers. Objectif: assurer un accord minimal de tous les milieux concernés, accord relayé ensuite dans l'ensemble de la classe politique et dans la population. Quatre cents personnes se sont donc réunies pendant quatre soirées de quatre heures afin de trouver des solutions concrètes aux propositions élaborées dans les ateliers. La classe politique n'est pas conviée aux réunions, l'exercice voulant privilégier la voix des citoyens plutôt que celle des politiciens. Après dix-sept mois de travail,

les groupes ont transmis ainsi au gouvernement vingt-cinq rapports contenant des projets concrets et réalisables.

Troisième et dernière phase: l'appropriation des projets par l'administration. Celle-ci avait mandat d'effectuer des études de faisabilité, mais avec des paramètres définis au préalable, dont le coût ne faisait pas partie. Enfin, en juin 1999, l'administration a rendu ses travaux, pour les transmettre au gouvernement qui a maintenant trois mois pour organiser le rythme des réalisations.

## Des résistances certes, mais beaucoup de conviction

Le projet du canton de Bâle-ville est novateur en Suisse. L'état catastrophique des finances du canton a incité les autorités à l'imagination plutôt

qu'à la crispation. Et pourtant les résistances furent très fortes de la part des députés d'abord qui accordèrent du bout des lèvres le million nécessaire au financement du projet, de la part des associations et des milieux économiques d'autre part, qui jugeaient l'exercice inutile; de la part de l'administration enfin qui n'entendait pas se laisser envahir par des projets dont elle n'était pas l'auteur. Mais le processus s'est maintenu malgré les résistances et ceci pour deux raisons. Le gouvernement s'est engagé devant le Grand Conseil et la population à mener la démarche à terme. Durant tout l'exercice, il l'a soutenue, convaincu de sa nécessité et de son efficacité. De plus, l'exercice s'est déroulé rapidement, évitant le risque d'un enlèvement des idées, des énergies et des budgets. Enfin, et c'est à ça que se mesure le succès de la démarche, Werkstadt Basel a débouché sur deux cents projets concrets, que le gouvernement s'est engagé à réaliser dans les cinq ans. Les futurs aménagements urbains ou sociaux ne grèveront pas les finances du canton. Ils ont permis par contre de structurer les besoins, de donner priorité aux demandes des habitants eux-mêmes. gs

À lire sur le sujet, les articles parus dans DP 1346 et 1393.

## Lille, Roubaix

IL Y A quelques années, *L'Express* dressa le palmarès des villes françaises les plus agréables à habiter. Lille était en tête sur le thème de la démocratie participative.

Pierre Mauroy, en bon socialiste, a tenté, à son arrivée à la mairie de Lille, de cimenter une véritable communauté urbaine à Lille et dans l'agglomération lilloise. Il faut dire qu'en France, le pouvoir législatif se limite presque uniquement à l'approbation du budget une fois par année, tant l'exécutif est omnipotent. Une répartition des pouvoirs qui inciterait d'ailleurs certains municipaux suisses à demander l'asile politique à la France...

Mauroy, avec un souci certainement sincère de démocratiser la vie politique, a alors créé des conseils de quartier, afin de donner consistance aux associations actives de la ville. Les conseils de quartier se réunissent une fois par mois. Il n'y a pas d'élections, mais une sorte de cooptation molle, animée par un élu du conseil municipal désigné par la mairie. Jean Steinauer, journaliste, a passé dix ans à Lille. La démocratie «citoyenne» lilloise le laisse un peu sceptique. Les droits et la marge de manœuvre des comités de quartier sont limités, et la différence

entre l'animation sociale et la démocratie participative est faible. Plus «citoyens» sont les comités de quartier de la ville de Roubaix, située dans l'arrondissement de Lille. Les comités de quartier sont nés il y a vingt ans dans la foulée des luttes urbaines – une épopée de référence en France qui témoigne du combat des habitants des quartiers pour préserver leur environnement. Les comités de quartier ont des moyens financiers assurés par un fonds de participation des habitants, une permanence, ils sont organisés en une fédération interquartiers. Ils ont aujourd'hui signé une Charte de la démocratie participative avec la mairie. En préambule: «la démocratie se fonde sur la reconnaissance de tous les acteurs de la Ville dans le respect de leur diversité, et de l'identité de chacun, et dans la mise en commun de leurs ressources et de leurs potentialités pour contribuer à l'élaboration d'un projet collectif pour Roubaix.»

Suivent onze articles qui vont de la reconnaissance des comités de quartier comme interlocuteurs primordiaux de la Ville, à l'organisation d'une démarche civique, en passant par l'amélioration de l'information et de la formation à la démarche participative.

## Les projets bâlois

DEUX CENTS PROJETS ont été adoptés par les conférences de consensus, par l'administration et le gouvernement. Certains de ces projets seront financés en partenariat avec des organismes ou des fondations privés. Parmi ces projets, citons la création de secrétariats de quartier, qui permet d'éviter les labyrinthes administratifs, de rassembler et de répondre aux questions de la population. L'aménagement conséquent des rives et des quartiers au bord du Rhin, la création et/ou rénovation de 5000 appartements par l'octroi de subventions, l'amélioration des transports publics et de l'attractivité des places publiques.

Pour plus de renseignements, voir: <http://www.cekmedia.org/werkstadt-basel>

# Où trouver les « vrais » chiffres du chômage?

Par Jean-Pierre Tabin, Professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques

**On nous annonce en grande pompe une diminution du chômage en Suisse. Mais le spectre de ces statistiques ne prend pas en compte toute une série de personnes, exclues du monde du travail. Commentaires.**

**A**LAIN DESROSIÈRES, AUTEUR en 1993 d'un ouvrage de référence sur la raison statistique, fait remarquer que la polémique sur les évaluations du chômage rebondit régulièrement, à peu près dans les mêmes termes, tous les deux à trois ans. Il explique cette polémique statistique par une confusion entre la description de la science (du type: « il y a ») et la prescription de l'action (du type: « il faut »). En d'autres termes, la polémique rebondit à cause de la confusion entre un résultat statistique et ce qu'il signifie: ce n'est pas parce que le nombre de nuitées enregistrées par l'hôtellerie suisse en juillet 1999 est inférieur à celui d'il y a un an qu'on y dort moins bien qu'auparavant. Ce n'est pas non plus parce que le nombre officiel de personnes au chômage diminue que la situation sur le marché de l'emploi est idyllique.

## Le sens des chiffres

Relevons d'abord qu'il existe plusieurs statistiques officielles du chômage. Celle dont on parle chaque mois est celle du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Elle montre une baisse tendancielle du chômage en Suisse depuis 1997. Que mesure-t-elle réellement?

Les 163 000 demandeurs d'emploi dénombrés par le SECO en juillet 1999 sont d'une part des personnes au chômage (90 000 personnes), d'autre part des personnes demandeuses d'emploi mais n'étant pas immédiatement disponibles (parce qu'elles ont un travail intermédiaire, qu'elles effectuent une mesure active proposée par l'assurance chômage ou parce qu'elles sont au service militaire. Total: 73 000 personnes).

Le taux de chômage, selon cette statistique, est de 2,5% de la population active. Ce taux est calculé en tenant compte uniquement des personnes au chômage immédiatement disponibles pour un emploi (les 90 000 chômeurs précédents). Il est en rapport avec la population active dénombrée lors du recensement fédéral de 1990.

## Il faudrait des statistiques plus perfectionnées

On voit les limites de l'exercice: on ne compte, comme chômeuses, que les personnes inscrites dans un Office régional de placement (ORP); on compare ce nombre avec un chiffre qui a bientôt dix ans, celui de la population active; dans le calcul, sont exclues les personnes de nationalité étrangère retournées dans leur pays faute d'avoir du travail en Suisse; on ne compte pas les personnes en emploi temporaire subventionné ou en gain intermédiaire dans le taux de chômage. En réalité si l'on prenait simplement en compte l'ensemble des personnes demandeuses d'emploi inscrites à un ORP, le taux de chômage en Suisse augmenterait alors de 2 points, à 4,5%.

La statistique du SECO dépend très directement de l'évolution de la loi fédérale sur l'assurance chômage: ainsi, par exemple, le nombre de personnes au chômage dénombré en Suisse a fortement augmenté lorsque la durée d'indemnisation du chômage a été relevée (de 400 à 520 jours). À cause des évolutions législatives en cours, le taux de chômage, selon cette statistique, va vraisemblablement baisser ces prochains mois.

En effet, à la suite des décisions de la « table ronde » fédérale, toute une série de personnes, surtout des jeunes sortant d'études et des femmes obligées de demander les prestations de l'assurance chômage après avoir élevé leurs enfants, voient, dès septembre, le nombre de leurs indemnités de chômage réduites de moitié (260 jours). Lorsque l'on sait que moins de 50% des personnes en fin de droit du chômage sont encore inscrites dans un ORP trois mois après la fin de leur chômage (on ignore ce qu'il en est après), on comprend que ce démantèle-

ment va faire baisser la proportion de femmes et de jeunes au chômage: ce n'est pas pour autant que leur situation sur le marché de l'emploi sera améliorée.

Dès lors, l'on voit mieux le danger qu'il y a à utiliser à tort et à travers une statistique par nature très limitée. Sur la seule base des données du SECO, l'on ne peut mesurer l'évolution globale du nombre de personnes qui sont exclues du marché de l'emploi en Suisse. Pour le savoir, il faudrait des instruments plus perfectionnés. Or, on ignore le nombre de personnes, en Suisse, qui reçoivent l'aide sociale: un certain nombre d'entre elles recherchent du travail, sans en trouver et sans être inscrites dans un ORP. De même, différentes études sur le temps partiel, très majoritairement féminin, montrent qu'il est souvent accepté, faute de trouver un emploi à temps plein dans un marché de l'emploi qui précarise de plus en plus de travailleuses. Le travail à temps partiel c'est, pour nombre de personnes qui ne sont pas inscrites dans un ORP, un chômage à temps partiel. Enfin, le taux d'invalidité, en explosion en Suisse depuis le début de la décennie, montre que différentes personnes sont de fait exclues d'un marché du travail auquel elles avaient auparavant accès.

## Vingt motions, douze postulats

C'est donc sur la base de données plus complètes qu'il faudrait discuter de l'évolution de la situation de l'emploi. Ces données n'existent pas aujourd'hui, et l'on ne peut que s'étonner, dans pareilles circonstances, que les milieux patronaux se basent sur ces chiffres pour affirmer que l'on peut diminuer les prestations de la LACI (« alléger l'appareil », comme le dit le Centre patronal vaudois). Ces revendications sont relayées par les milieux parlementaires où l'on dénombre, fin 1998, plus d'une vingtaine de motions et une douzaine de postulats dont plusieurs demandent une réforme complète de la LACI et une diminution des prestations. Un exemple parmi d'autres de l'utilisation abusive des données statistiques limitées. ■

Alain Desrosières (1993), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

# Cimetière d'une belle illusion

***Efficacité commerciale oblige: les quinze coopératives régionales de Coop fusionneront en une seule. C'est la dernière étape d'une longue marche de trente-cinq ans vers la concentration des pouvoirs. Et la liquidation de l'illusion de la gestion démocratique de l'économie.***

**L**ES MANAGERS BÂLOIS de Coop Suisse ont su délicatement cueillir le fruit mûr de la concentration. Ils ont mis dans leur poche les directeurs régionaux en leur promettant des postes dignes de leur position dans la nouvelle structure baptisée « Coop Forte ». L'accord des quinze conseils d'administration régionaux suivait logiquement dans la foulée. Reste la formalité juridiquement nécessaire, le feu vert des délégués régionaux et nationaux. Il est acquis d'avance. Depuis des décennies, ces coopérateurs de la base ont appris à se contenter d'approuver les décisions prises par les gestionnaires.

## **Un bilan globalement bon. Sauf pour...**

Les dirigeants de Coop ont fait preuve de leur compétence. Ils ont fait progresser les affaires du groupe malgré la morosité du climat de consommation. Ils ont notamment su trouver le nouveau créneau porteur du bio. On a donc tendance à les croire lorsqu'ils affirment qu'une concentration des forces est nécessaire pour faire face aux nouveaux défis de la concurrence. La disparition progressive du protectionnisme agricole élimine les obstacles à la concurrence sur le marché suisse du commerce de détail. Carrefour vient de s'allier à Promodès (Continent) pour

devenir le deuxième mondial de la branche. Il va reprendre pied chez nous.

La centralisation interne du groupe ne devrait pas menacer l'emploi. Elle n'aura pas non plus de retombées commerciales négatives. Cinq régions de vente subsisteront pour rester à l'écoute de la diversité du marché. On continuera de tenir compte du « Röstigraben », bien réel dans les habitudes alimentaires. Le bilan économique de l'opération devrait être globalement favorable. Sauf, peut-être, pour les payans qui se trouveront devant une puissance d'achat renforcée.

## **Sabotage idéologique**

Le succès économique n'a été obtenu que par l'abandon de l'arsenal idéologique du mouvement coopératif (voir ci-dessous « Les équitables pionniers »). En 1950, avant le grand boom économique, l'USC, l'Union suisse des coopératives de consommation, comptait 527 sociétés locales, attachées à leurs prérogatives démocratiques. Et à leur indépendance. Elles étaient maîtresses de leur stratégie de vente et n'étaient pas tenues d'effectuer leurs achats à la centrale de Bâle. Le succès rapide de la Migros a montré qu'une structure éparpillée n'était pas adaptée aux nouvelles formes de la distribution. De plus les « fidèles coopérateurs » se

muient, toujours plus nombreux, en consommateurs à la recherche du meilleur prix. Il aura fallu plusieurs réformes statutaires pour restreindre l'autonomie des coopératives de base, contraindre les moins performantes à la fusion puis au regroupement en entités économiquement cohérentes autour des entrepôts régionaux.

La transformation du mouvement coopératif en une entreprise de distribution s'est opérée, au début, dans la douleur. De petites sociétés qui refusaient de fusionner tentaient la voie solitaire. Les coopérateurs encore militants, qui faisaient de la résistance face aux gestionnaires préoccupés de rentabilité, ont dû jeter l'éponge. Les détenteurs de parts sociales, légalement propriétaires de Coop, sont devenus de simples figurants.

## **Garde-fou**

La gestion d'une coopérative de consommation ne diffère plus de celle d'une autre chaîne de distribution: même soin attentif du client, même recherche de rentabilité; mêmes méthodes de persuasion commerciale. Seules diffèrent les formes juridiques. Ce qui n'est pas sans importance. Sans actionnaire, pas de dividende. Le bénéfice est réinvesti dans l'entreprise, ce qui peut être un avantage concurrentiel.

Mais la différence essentielle est ailleurs. Une société sous forme coopérative est à l'abri des coups de bourse, des offres publiques d'achat. Elle est hors d'atteinte d'un Martin Ebner qui pourrait être attiré par la valeur de son patrimoine immobilier. Elle peut conserver ce statut protecteur aussi longtemps qu'elle a suffisamment de capitaux propres pour ne pas devoir chercher des moyens de financement chez de gros actionnaires. Les dirigeants actuels, qui sont les seuls décideurs, n'ont pas intérêt à fragiliser leur position personnelle en passant sous dépendance capitaliste. C'est le meilleur garde-fou contre l'abandon de la dernière survivance de la coopérative d'antan. at

## **Les équitables pionniers**

**A**VEC LE SYNDICALISME et le socialisme, le mouvement coopératif forme le troisième pilier du progrès social hérité du XIX<sup>e</sup> siècle. Il prend origine dans l'histoire, devenue légende, des « équitables pionniers de Rochdale ». En 1844, pour tourner les abus des commerçants, vingt-huit ouvriers tisserands de la ville anglaise de Rochdale s'entendent pour ouvrir et tenir leur propre échoppe. Leur succès fait boule de neige. Des coopératives de consommation s'ouvrent un peu partout. Ces petites unités de base se regroupent pour faciliter les achats en commun. Une véritable idéologie coopérative se développe. Alternative au paternalisme et à la philanthropie, la doctrine coopérative veut que les consommateurs prennent en main leur propre sort, pratiquent l'entraide et la justice sociale. Les coopérateurs, propriétaires tous égaux et solidaires, prennent les décisions démocratiquement. Ils sont fidèles à leur magasin qui offre les marchandises au meilleur prix. En fin d'année, l'éventuel trop perçu est restitué aux membres de la coopérative.

# Hors localités...

**La mondialisation n'a pas que des effets économiques.**

**Elle transforme aussi les rapports humains.**

**Un ouvrage, Le coût**

**humain de la**

**mondialisation fait le point**

**(poing?), un brin**

**provocateur, sur l'évolution**

**probable de la société.**

**D**ANS LES NOMBREUSES analyses et réflexions sur la libéralisation des marchés, le livre de Zygmunt Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, a peu fait parler de lui. Le titre, il est vrai, n'est guère attrayant, d'autant qu'il n'est nulle part question de coûts dans le texte de l'auteur ! Il s'agit en fait d'une réflexion sur l'espace, son appropriation ou son abandon.

La thèse principale : l'annulation des distances permise par le progrès technique n'entraîne pas une plus grande homogénéité des modes de vie. Au contraire, les oppositions sont renforcées. Certains peuvent se mouvoir librement hors des localités. Ils n'existent même que par ce mouvement, dans les médias, les rubriques people, les cours de la bourse. D'autres, englués dans le local, voient tout ce qui donnait une signification à leur vie s'échapper peu à peu au profit, comme diraient certains, des « élites mondialisées ».

Pour Bauman, les puissants n'ont pas besoin d'un contact avec la réalité sociale. Mais, au contraire, de vivre dans un isolement parfait, exprimé en termes de sécurité des personnes, des demeures, des aires de circulation. Comme il l'a écrit, la déterritorialisation du pouvoir est inséparable d'une délimitation encore plus stricte du territoire.

Ceux qui ne peuvent pas payer pour une vie séparée se trouvent enfermés dans leur localité. Ils n'ont plus accès à ce que l'auteur appelle drôlement les « parties communes ». La segmentation de l'habitat est un des symptômes les plus forts de cette vision. Au siècle passé cohabitaient dans un même immeuble, le bourgeois à « l'étage noble », le commis au deuxième, les ouvriers au-dessus et les bonnes sous les combles. Aujourd'hui, chacun vit dans son quartier.

La mondialisation serait une extension de ce principe. Il n'y a plus d'espace permettant les rencontres qui structurent peu à peu une communauté et en définissent les normes. Aujourd'hui les « locaux » regardent les « mondiaux » qui ne sont plus nulle part et usent de la supériorité que leur offre la maîtrise des moyens de communication pour définir les règles et les normes.

Dans cette perspective la mondialisation n'est plus, comme le voulait l'utopie universaliste, la construction lente d'un monde d'ordre et d'harmonie. Elle

désigne des phénomènes qui s'imposent à tous, présentés comme naturels (le marché...), ressentis comme imprévisibles et suscitant de l'impuissance.

Les États deviennent encombrants. Plus ils sont petits et nombreux, moins ils sont efficaces et mieux cela vaut. L'arrivée de la mondialisation va de pair avec la multiplication des micro-États, avec le démembrement des ensembles multinationaux. Le slogan n'est plus, comme en Afrique du sud, *one man, one vote*, mais une ethnie, un État. D'ailleurs cette notion même d'ethnie, avec ses relents racistes, qui avait disparu du vocabulaire, effectue un brillant retour dans les journaux les plus sérieux. Ces États, comme le dit Bauman, sont en quelque sorte des « commissariats de quartier » destinés à faire tenir tranquilles pendant que les mondiaux vaquent à leurs occupations.

La vision de l'auteur est évidemment partielle, partielle et injuste. Il ignore des efforts comme ceux de l'Union européenne qui vise justement à réintroduire de l'ordre. Il accorde peu de prix aux révoltes des locaux contre les mondiaux, dont le rejet des produits transgéniques par les Européens est un bon exemple. Il n'empêche que cette lecture sautillante et stimulante constitue un bon remue-méninges. *js*

Zygmunt Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, 1998.

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*js*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Forum: Jean-Pierre Tabin

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9